### 5 années d'études en moyenne entre 16 et 24 ans

En 2002-2003, en France métropolitaine, la durée des études espérée pour un jeune entre 16 et 24 ans est d'environ 2,8 années dans le secondaire et 2,2 années dans l'enseignement supérieur. C'est globalement 0,15 année de moins qu'en 1996 (- 0,08 entre 16 et 19 ans et - 0,07 entre 20 et 24 ans), l'essentiel de la baisse ayant porté sur le secondaire, dans lequel la durée des parcours s'est fortement réduite sous l'effet de redoublements moins fréquents. L'orientation plus importante vers le second cycle professionnel du secondaire vers la fin des années 90 a aussi contribué à faire diminuer la durée des études dans le supérieur jusqu'en 2001, mais la légère reprise du supérieur à la rentrée 2002, conjointement avec un surcroît depuis 1998 d'étudiants étrangers dans les universités ont limité l'ampleur de ce phénomène.

### Moins d'écarts entre académies dans le secondaire...

L'ensemble des académies a été touché par la baisse de la scolarisation dans le secondaire, notamment pour les jeunes de 20 à 24 ans. L'importance, plus ou moins grande, de la baisse des redoublements a entraîné un resserrement des écarts interacadémiques. Ainsi, en 2002, une demi-année d'études sépare l'académie qui scolarise le moins ses élèves dans le secondaire entre 16 et 24 ans de l'académie qui les scolarise le plus, contre un écart de 0,65 année en 1996. Strasbourg reste l'académie où les parcours dans le secondaire sont les plus courts. D'autres facteurs, comme le type d'orientation en fin de troisième, l'importance des poursuites d'études après un BEP, comme dans l'académie de Rennes, la scolarisation d'élèves des académies voisines, par exemple à Limoges, expliquent également les écarts constatés. La période 1996-2002 a aussi été l'occasion d'une redistribution des parcours dans le secondaire : dans certaines académies, comme Nantes ou Besancon, une fraction importante des jeunes a préféré la voie de l'apprentissage à celle du lycée.

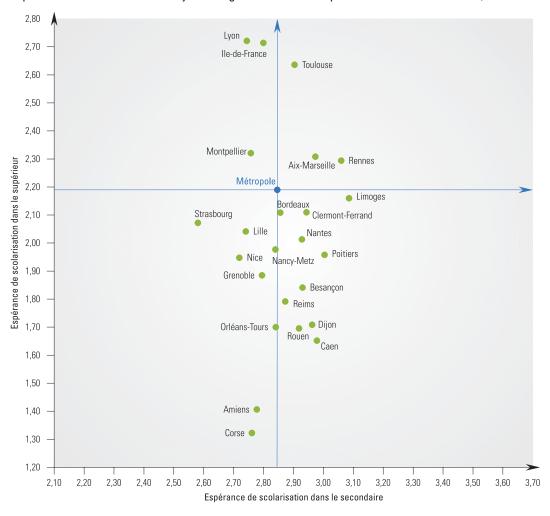
# ... et persistance de fortes disparités dans le supérieur

À l'inverse de ce qui s'est passé dans le secondaire, la scolarisation dans le supérieur a évolué de manière contrastée selon les académies.

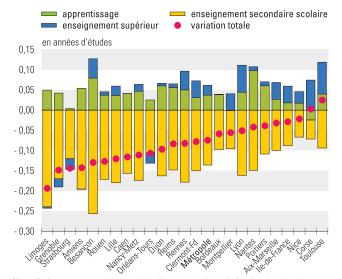
En 2002-2003, elle reste toujours plus développée dans quelques académies à forte tradition universitaire. Les académies de la région parisienne, de Toulouse, Aix-Marseille, Montpellier et Lyon, qui bénéficient d'une offre de formation attractive et de capacités d'accueil plus importantes, attirent en effet les jeunes des autres académies. Le développement dans l'ensemble des académies d'un enseignement supérieur court (entre 18 et 24 ans) n'a guère modifié cet état de fait puisque, la plupart du temps, il s'est opéré au détriment des premiers cycles de l'enseignement supérieur long. Dans de nombreuses académies (Caen, Orléans-Tours, Strasbourg) la baisse de la durée des études dans le supérieur long est même beaucoup plus importante que la progression du supérieur court (il faut noter toutefois la particularité de Limoges où les jeunes semblent avoir plus souvent poursuivi vers un second ou un troisième cycle universitaire à vocation professionnelle). Le contraste est alors saisissant avec les académies (Aix-Marseille, Toulouse, Lyon, Ile-de-France) qui affichent une progression de la durée des études dans le supérieur long en profitant notamment de l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers depuis 1998. Au final, les disparités académiques de durées d'études supérieures sont un peu plus importantes en 2002 qu'en 1996.

# la scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans

Espérance de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans par académie en 2002-2003 (en années d'études)

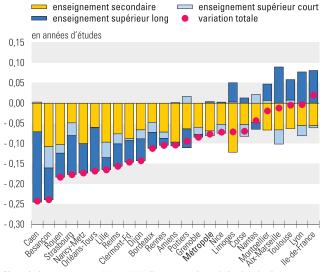


Variation de l'espérance de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 19 ans selon le type de formation suivie (1996-2002)



Note de lecture : entre 1996 et 2002, l'espérance de scolarisation de 16 à 19 ans dans l'académie de Besançon a baissé de 0,13 année, la diminution de 0,25 année de la durée des études dans l'enseignement secondaire scolaire n'étant que partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'apprentissage (+ 0,08) et de l'enseignement supérieur (+ 0,05).

Variation de l'espérance de scolarisation des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon le type de formation suivie (1996-2002)



Note de lecture : entre 1996 et 2002, l'espérance de scolarisation des jeunes âgés de 20 à 24 ans dans l'académie de Besançon a baissé de 0,24 année, soit - 0,11 année dans le secondaire, - 0,05 dans le supérieur court et - 0,08 dans le supérieur long.

L'enseignement supérieur court comprend les formations préparant aux BTS, DUT, diplômes paramédical et social de niveau III.

source: MENESR, DEP

Un retard de deux ans et plus en première année de collège est un indicateur de grande difficulté scolaire. La réussite dans l'enseignement secondaire étant fortement corrélée à l'âge d'entrée en sixième, elle se trouve souvent compromise pour les élèves concernés. Ces dernières années, les retards scolaires d'au moins deux ans, que l'on qualifiera par la suite de « grands retards », sont en baisse régulière au collège comme au lycée (l'indicateur présenté se rapporte à l'ensemble d'une classe, et non pas aux seuls entrants).

# Très peu d'élèves de sixième en grand retard scolaire

À la rentrée 2003, on ne compte plus, en moyenne, en classe de sixième que 3,5 % d'élèves ayant au moins deux ans de retard. À l'exception de la Guyane dont plus d'un élève sur quatre est encore dans ce cas, les écarts entre académies sont assez faibles : de 2,3 % pour Nancy-Metz à 5,5 % en Martinique. Depuis 1996, le pourcentage d'élèves en retard d'au moins deux ans a diminué de près de 2 points. Cette baisse concerne toutes les académies. Elle est plus forte dans les départements d'outre-mer qui se rapprochent ainsi des valeurs observées en métropole. Les académies d'Aix-Marseille, de Montpellier, de Rouen et de la Corse, dans lesquelles la part de leurs élèves en grand retard diminue de plus de 3 points, améliorent leur situation relative.

# Des disparités académiques toujours importantes en fin de collège

En fin de collège, dans les classes de troisième (générales, technologiques et insertion), la proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans est plus élevée qu'en sixième. Égale en moyenne à 6,9 % en 2003, elle va de 4,5 % pour l'académie de Strasbourg à 12,4 % pour la Martinique et 35,6 % pour la Guyane.

Le pourcentage d'élèves en grand retard a presque diminué de moitié depuis 1996. Les académies de Besançon, Montpellier, Reims, Rouen, Besançon ont réduit le retard de plus de 8 points. À l'inverse, Paris n'a connu qu'une baisse de 3 points: plutôt bien placée en 1996, cette académie se retrouve en 2003 parmi celles qui comptent le plus d'élèves en grand retard.

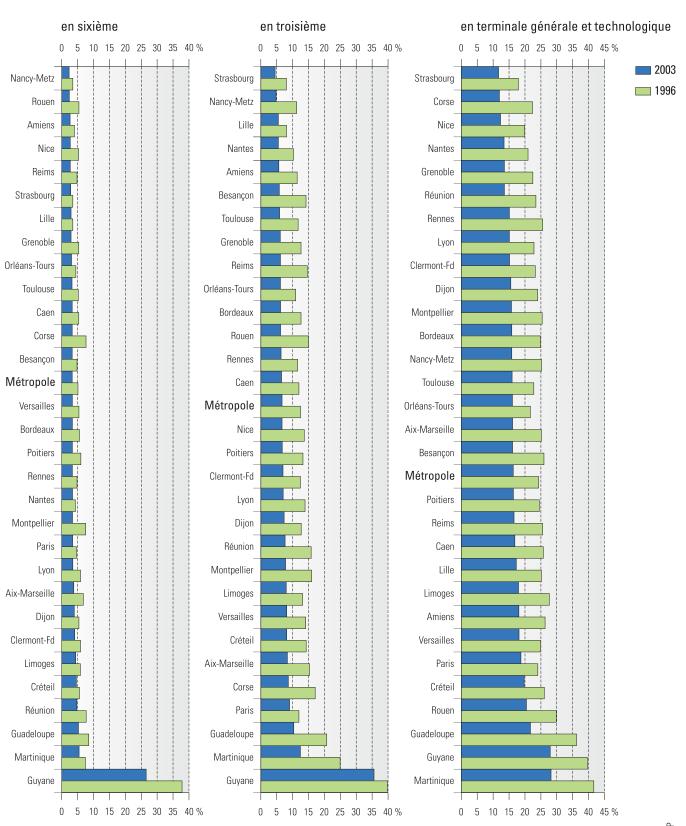
Dans les départements d'outre-mer, la Martinique, la Réunion et la Guadeloupe enregistrent des baisses importantes qui leur permettent de se rapprocher des académies de métropole, alors que la Guyane reste à un niveau très élevé.

# En terminale, les retards ont également diminué mais restent nombreux

En terminale générale et technologique, davantage d'élèves présentent un retard de plus de deux ans, mais la tendance est également à la baisse (- 8 points depuis 1996, de 24,5 % à 16,5 % en 2003). Les académies de l'Ile-de-France ainsi qu'Amiens et Rouen ont plus de 18 % d'élèves en grand retard alors que parmi celles qui en comptent moins de 14 %, on retrouve Strasbourg, la Corse, Nice, Nantes, Grenoble et la Réunion. Entre 1996 et 2003, le classement des académies s'est modifié : Rennes et une nouvelle fois Montpellier et la Corse ont nettement amélioré leur situation, alors que Créteil, Paris et Versailles figurent maintenant parmi les académies ayant le plus d'élèves de terminale en grand retard scolaire. Malgré un recul sensible, les retards restent à nouveau plus prononcés dans les départements d'outre-mer, à l'exception toutefois de la Réunion. La Guyane est la seule académie où, en raison d'une plus forte sélection en fin de collège, les classes de terminale comptent moins d'élèves en grand retard que celles de troisième.

# les retards scolaires dans l'enseignement secondaire

### Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans



### À la fin de la troisième, six élèves sur dix s'orientent en seconde et quatre sur dix en CAP ou BEP

À la rentrée 2002, après une scolarité dans le premier cycle, quatre élèves sur dix s'orientent en CAP ou BEP, et six sur dix en seconde<sup>1</sup>. Ces proportions sont les mêmes qu'à la rentrée 1997. Autour de ces résultats nationaux, on peut distinguer deux grands groupes d'académies : un premier dans lequel on compte plus d'orientations vers un second cycle général et technologique et conjointement moins vers un second cycle professionnel que la moyenne nationale, et un second groupe avec les tendances inverses.

Le premier regroupe les académies d'Aix-Marseille, de la Corse, de Lyon, Grenoble, Nice, Rennes et de l'Ile-de-France, en notant la place à part des académies franciliennes par rapport à la moyenne (+7 points en seconde et -7 points en CAP ou BEP). Le second groupe, qui englobe les autres académies à l'exception de Toulouse, compte plus d'orientations que la moyenne métropolitaine vers un CAP ou un BEP (jusqu'à + 6 points à Dijon) et, conjointement, moins vers une seconde (jusqu'à - 4 points à Amiens, Besançon, Caen, Lille et Reims). Aux deux extrêmes, 65 % des franciliens s'orientent en seconde en 2002, alors qu'ils ne sont que 53 % à Caen ou Lille ; 46 % des dijonnais s'orientent en CAP ou BEP, alors qu'ils ne sont que 33 % en Ile-de-France. De 1997 à 2002, on n'observe pas de variations significatives au niveau national. Seules les académies de Rennes, Nice et Strasbourg enregistrent une hausse significative des orientations vers la seconde.

### Un élève sur deux parvenu en fin d'année terminale de CAP ou BEP poursuit ses études

L'obtention d'un premier diplôme professionnel ne marque pas la fin d'un parcours scolaire. À la rentrée 2002, comme en 1997, un jeune sur deux parvenu en fin d'année terminale de CAP ou BEP prolonge ses études, en préparant trois fois sur quatre un baccalauréat ou un brevet professionnels, et une fois sur quatre un second cycle général ou technologique. Les autres quittent le système scolaire. Au niveau académique, on observe de fortes disparités, à la fois en termes de taux de poursuite total (18 points d'écart entre la Corse et

Rennes), et de choix de filière suivie (pour les premières d'adaptation, Rennes et la Martinique se situent 5 points au-dessus de la moyenne nationale, la Réunion et la Corse 6 points en dessous). Ces différences font ressortir guatre groupes d'académies :

- un premier compte plus de poursuites d'études que la moyenne vers un baccalauréat (niveau IV), dans les deux types de filières: lle-de-France, Lille, Besançon, Nantes, Rennes et Toulouse;
- un deuxième groupe présente aussi plus de poursuites d'études, mais plus souvent que la moyenne vers un baccalauréat ou brevet professionnels, et moins souvent en première d'adaptation : Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy-Metz et la Guadeloupe;
- un troisième groupe compte moins de poursuites d'études que la moyenne, dans les deux types de filières : Rouen, Caen, Reims, Amiens, Poitiers, Orléans-Tours, Aix-Marseille, Strasbourg, Nice, la Corse, la Guyane et la Réunion;
- le dernier groupe compte aussi moins de poursuites d'études vers une formation de niveau IV que la moyenne, mais plus souvent en première d'adaptation, et moins souvent vers un baccalauréat ou brevet professionnels: Grenoble, Limoges, Dijon, Montpellier, Bordeaux et la Martinique.

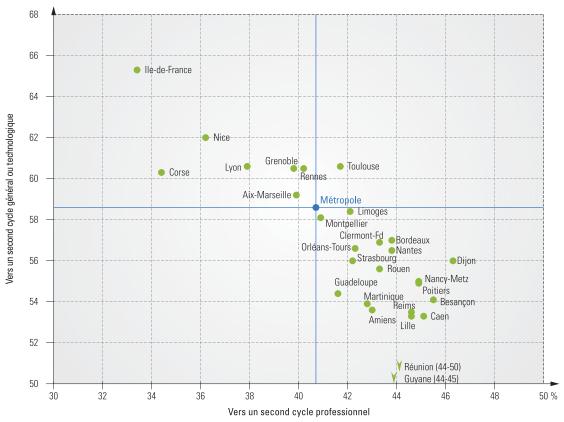
Entre les rentrées 1997 et 2002, on constate à nouveau peu de variations significatives des poursuites d'études après un BEP, exception faite de l'Ile-de-France (en hausse), de Limoges et Orléans-Tours (en baisse). Ce constat vaut pour les poursuites d'études en brevet ou baccalauréat professionnels, qui n'enregistrent des hausses significatives qu'à Lille, Nice, Montpellier et en Ile-de-France.

<sup>1.</sup> Sur l'ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire ou d'apprenti. Ces résultats tiennent compte des migrations internationales, interacadémiques, et des jeunes qui reprennent des études après une première interruption ou qui ont déjà étudié dans le supérieur.

À partir de 1996, la DEP a ainsi pu rassembler, en collaboration avec les services statistiques académiques, un ensemble de données homogènes et fiables sur les flux académiques d'élèves. Les dernières données disponibles portent sur l'année 2002.

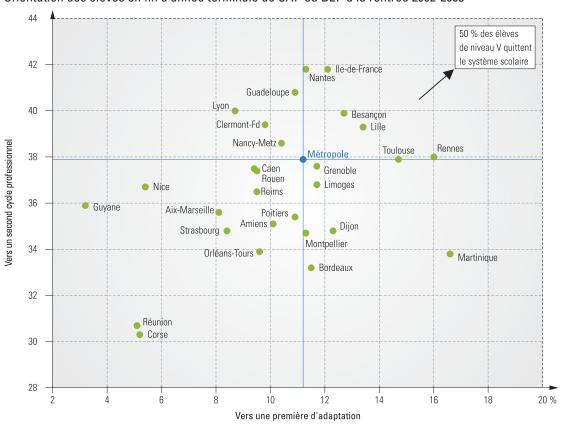
# l'orientation dans l'enseignement secondaire

#### Orientation des élèves en fin de troisième à la rentrée 2002-2003



Note de lecture : Le total des orientations vers le second cycle général ou technologique et vers le second cycle professionnel peut légèrement excéder 100 % en raison de doubles comptes entre LP et CFA principalement. Cette situation reste marginale et n'a pas d'effet significatif sur la position relative de chaque académie.

#### Orientation des élèves en fin d'année terminale de CAP ou BEP à la rentrée 2002-2003



### En 2002, 68 % des jeunes sortent du secondaire au niveau IV de formation, 7 % sans aucune qualification

Deux grands objectifs ont été assignés dès 1989 à notre système éducatif: amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat (niveau IV) et assurer à tous les autres une formation de niveau V au minimum (CAP-BEP). Après avoir stagné autour de 8 % à la fin des années 1990, la part des jeunes quittant le système scolaire<sup>1</sup> sans aucune qualification (niveaux de formation VI-Vbis) est descendue un peu en-dessous de 7 % en 2002. La part des jeunes quittant l'enseignement secondaire après avoir poursuivi leurs études jusqu'au niveau du baccalauréat ou de son équivalent professionnel (pour poursuivre dans le supérieur ou s'engager dans la vie active) ne progresse plus, pour s'établir à 68 %. De fait, la part des sortants au niveau IV est stable par rapport à 1997, malgré la hausse constatée jusqu'en 2000. De 1997 à 2002, la réduction des sorties sans qualification est compensée par la proportion accrue de jeunes achevant leurs études au niveau V de formation.

# De fortes disparités géographiques dans les niveaux de sorties

Aucune académie n'atteint les objectifs fixés par la loi d'orientation de 1989, ce constat se doublant d'assez fortes disparités géographiques de situation. Six académies comptent peu de sorties sans qualification et, conjointement, de fortes proportions de poursuites d'études jusqu'au niveau du baccalauréat : Rennes, Toulouse, Lyon, Nantes, Clermont-Ferrand et Grenoble. La configuration inverse est observée dans quatorze académies (Besançon, Aix-Marseille, Rouen, Orléans-Tours, Nice, Lille, Reims, Caen, Amiens et la Corse et les quatre des DOM). À l'exception de la Guadeloupe, la Martinique, Besançon et Lille, les académies éloignées des deux objectifs comptent cependant des proportions de sortants au niveau V supérieures à la moyenne nationale. Les autres académies (Bordeaux, Limoges, Montpellier, Nancy-Metz, Poitiers, Dijion, Strasbourg) ont une proportion de sortants sans qualification inférieure à la moyenne nationale, mais un pourcentage d'élèves atteignant le niveau IV moins élevé que celui de la France métropolitaine. L'Ile-de-France se distingue néanmoins par une forte

proportion de sortants au niveau IV, associée à une faible proportion au niveau V.

## Des évolutions divergentes entre 1997 et 2002

Entre 1997 et 2002, seules les académies de Rennes, Dijon et Aix-Marseille enregistrent une baisse significative de la part des sortants sans aucune qualification reconnue. Elles ont d'ailleurs en 2002 un taux de sortants aux niveaux VI-Vbis plus faible que la moyenne nationale. Lille se distingue à l'inverse en enregistrant sur la période une hausse significative des sortants sans qualification, dont la part atteint 9 % en 2002, soit 3 points de plus que la moyenne, mais 3 points de moins que la Corse.

Au niveau IV, les académies d'Ile-de-France, Lyon et Strasbourg enregistrent sur la période une hausse de la part des sortants, Strasbourg se situant toujours, en 2002, 2 points en deçà de la moyenne métropolitaine. Seule l'académie de Limoges enregistre une baisse significative sur la période, tout en conservant en 2002 un taux voisin de la moyenne métropolitaine.

À Aix-Marseille et Limoges, la baisse simultanée des proportions de sortants aux niveaux VI-Vbis et IV est compensée par une hausse significative des jeunes quittant le système scolaire au niveau du CAP ou du BEP. Les académies de Montpellier, Orléans-Tours et Poitiers enregistrent elles aussi depuis 1997 une hausse des sortants au niveau V de formation, et se situent toutes trois en 2002 au-dessus de la moyenne nationale.

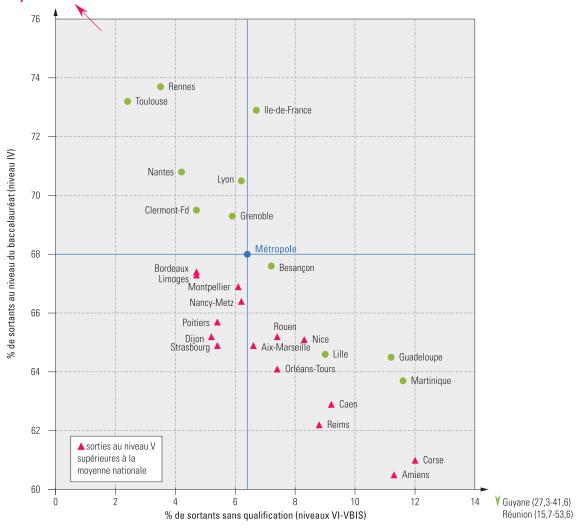
<sup>1.</sup> Sur l'ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire ou d'apprenti. Ces résultats tiennent compte des migrations internationales, interacadémiques, et des jeunes qui reprennent des études après une première interruption ou qui ont déjà étudié dans le supérieur.

À partir de 1997, la DEP a ainsi pu rassembler, en collaboration avec les services statistiques académiques, un ensemble de données homogènes et fiables sur les flux académiques d'élèves, et notamment leurs sorties de formation initiale selon le niveau atteint. Les dernières données disponibles portent sur l'année 2002.

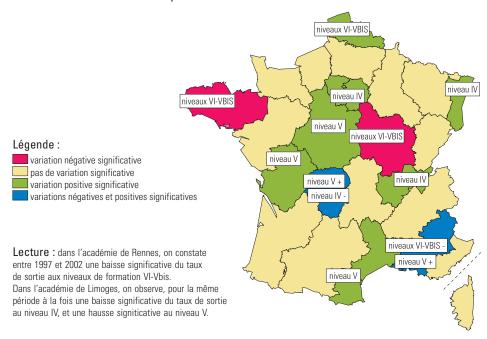
# les sorties de l'enseignement secondaire

Parts des sortants sans qualification et au niveau du baccalauréat parmi l'ensemble des sortants du secondaire en 2002

#### Objectif Loi de 1989



Évolution des taux de sorties par niveau de formation atteint entre 1997-98 et 2002-03



### Les différentes voies et filières d'accès au niveau IV

Le niveau IV de formation, correspondant au niveau du baccalauréat, comprend trois grandes filières : générale, technologique et professionnelle. Trois types de formations permettent d'accéder au niveau IV : la formation scolaire dans un établissement public ou privé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (MEN), la formation agricole dans un établissement du ministère de l'Agriculture, et la formation par l'apprentissage. Les données présentées ici ne retiennent que la filière et le type de formation correspondant au premier accès au niveau IV des élèves.

# 69 % des jeunes accèdent au niveau IV en 2003

À la rentrée 2003, le taux d'accès au niveau IV toutes filières et toutes voies de formation confondues est légèrement supérieur à 69 % (environ 63 % pour la formation scolaire MEN et 6 % pour les formations agricole ou par apprentissage). Cette moyenne nationale s'accompagne de situations académiques assez contrastées : les académies où l'accès au niveau IV était le plus fort à la rentrée 2003 sont Paris, Rennes, Limoges, Nantes, Grenoble et Besançon; celles de taux le plus faible sont la Guyane, la Réunion, Strasbourg, Amiens, Montpellier et Lille. La formation scolaire MEN est la voie particulièrement prépondérante dans les académies des DOM, de Corse, de Créteil et de Versailles. Nantes, Poitiers, Besançon, Rennes, Limoges et Dijon sont celles où les voies de formation agricole ou par l'apprentissage sont les plus développées.

# Des évolutions contrastées selon les académies depuis 1996

Si l'accès au niveau IV reste relativement stable depuis 1996 au niveau national, quelques académies ont connu des évolutions significatives sur cette période, notamment à la hausse pour Bordeaux, Créteil, Nice, Aix-Marseille, Versailles, Poitiers et la Guadeloupe. Au contraire, Amiens, Limoges et Lille enregistrent une baisse significative de leur taux sur cette période. Cependant, les académies les moins bien placées ont tendance à rattraper les mieux placées : la dispersion des taux académiques diminue entre 1996 et 2003.

## Évolution de la part de chaque type de formation depuis 1996

Sur la période 1996-2003, une part de plus en plus importante des élèves accèdent au niveau IV par la voie de l'apprentissage. Aussi, même si elle reste la voie prépondérante, la part de la formation scolaire MEN parmi les formations permettant d'accéder au niveau IV a tendance à diminuer. Au niveau académique, Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Lyon, Nantes, Poitiers, Reims, Strasbourg et Versailles connaissent une évolution semblable à l'évolution nationale. La Corse, la Guadeloupe, la Réunion, Lille, Limoges, Montpellier, Nice et Paris n'enregistrent quant à elles aucune évolution significative du poids respectif des différentes voies de formation. Les académies de Rennes, Nancy-Metz, Grenoble et de la Martinique voient le poids de l'apprentissage se renforcer, sans que ce développement se fasse au détriment des deux autres voies de formation. Besançon, Bordeaux et Orléans-Tours connaissent un renforcement significatif du poids des formations agricoles et par apprentissage, au détriment de la formation scolaire MEN.

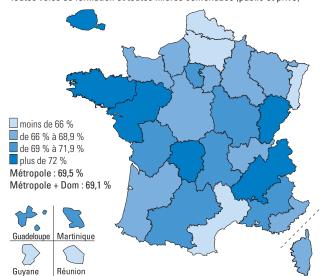
# Le poids des différentes filières de la formation scolaire MEN

Au sein de la formation scolaire MEN, coexistent trois filières : générale, technologique et professionnelle. En 2003, pour 100 élèves atteignant pour la première fois le niveau IV par la voie scolaire du MEN, environ 55 fréquentaient la filière générale, 30 la filière technologique et 15 la filière professionnelle, cette répartition n'ayant pas connu d'évolution nationale significative depuis 1996. Cette stabilité caractérise aussi la plupart des académies. La Corse, Limoges, Poitiers, Strasbourg, Créteil, Lyon et Paris ont néanmoins vu le poids de la filière technologique augmenter; pour Créteil, Lyon et Paris, ce renforcement s'est accompagné d'une baisse significative du poids de la filière générale. Dans les académies de Montpellier et Toulouse, c'est le renforcement conjoint des filières professionnelle et technologique qui s'est effectué au détriment de la filière générale.

# <u>l'accès au niveau IV de formation</u>

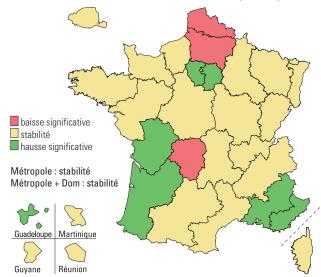
#### Taux d'accès au niveau IV à la rentrée 2003

Toutes voies de formation et toutes filières confondues (public et privé)



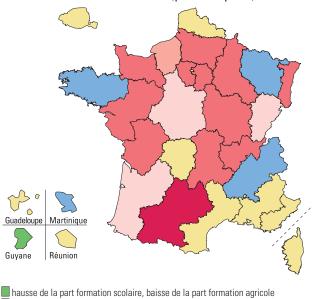
#### Évolution du taux d'accès au niveau IV entre 1996 et 2003

Toutes voies de formation et toutes filières confondues (public et privé)

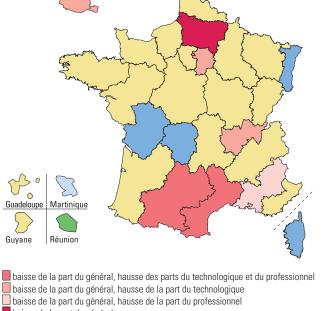


#### Évolution de la part...

... des différentes voies de formation pour l'accès au niveau IV entre 1996 et 2003 (public et privé)



... des différentes filières au sein de l'enseignement scolaire pour l'accès au niveau IV entre 1996 et 2003 (public et privé)



- baisse de la part formation scolaire, hausse des parts formation agricole et apprentissage
- baisse de la part formation scolaire, hausse de la part formation agricole
- baisse de la part formation scolaire, hausse de la part de l'apprentissage
- baisse de la part formation scolaire
- hausse de la part de l'apprentissage
- aucune évolution significative

Métropole : baisse de la part formation scolaire, hausse de l'apprentissage Métropole + Dom : baisse de la part formation scolaire, hausse de l'apprentissage

- baisse de la part du général
- hausse de la part du technologique, baisse de la part du professionnel
- hausse de la part du technologique
- baisse de la part du technologique
- aucune évolution significative

Métropole : aucune évolution significative Métropole + Dom : aucune évolution significative

Le taux d'accès au niveau IV mesure le degré de réalisation de l'objectif d'amener « 80 % des jeunes au niveau du bac ». Au numérateur, il comptabilise les élèves entrant en terminales générales, technologiques (y compris les classes préparant un brevet de technicien) ou professionnelles, ainsi que les apprentis en dernière année de préparation au bac

Le taux d'accès rapporte ces flux d'élèves, répartis par année de naissance, à l'effectif des générations correspondantes. L'indicateur présenté ici, dit taux « annuel ou transversal », somme ces taux élémentaires par âge pour une seule et même rentrée scolaire. Il diffère donc de la part d'une génération accédant au niveau IV, qui est la somme de ces mêmes taux élémentaires, mais pour une même génération, lors des rentrées scolaires successives (taux « longitudinal »).

Le taux d'accès aux diplômes ne saurait également se confondre avec leur fréquence d'obtention, ou « proportion de bacheliers », qui est présenté dans l'indicateur 28.

### Malgré une reprise ces deux dernières années, les poursuites d'études en université enregistrent un recul sensible entre 1993 et 2003

En 2003, 48,4 % de l'ensemble des bacheliers (métropole + DOM) se sont inscrits à l'université (IUT compris) dès la rentrée suivante. Si cette proportion progresse aux deux dernières rentrées (+ 1,5 point), sur une période de 10 ans elle enregistre un recul important, de 8,5 points en moyenne, que confirme bien la diminution également observée pour les filières universitaires, parmi l'ensemble des nouvelles inscriptions dans l'enseignement supérieur (cf. indicateur 09).

En 1993, dans chaque académie, au moins un nouveau bachelier sur deux s'inscrivait à l'université dès la rentrée suivante. En 2003, ce n'est plus vrai que dans sept académies (Aix-Marseille, Bordeaux, Corse, Montpellier, Nice et Toulouse) et pour la région lle-de-France, qui devancent largement les autres, la proportion tombant à 43 % à Amiens et Reims et 40 % à Nantes.

Entre 1993 et 2003, la fréquence des poursuites d'études en université n'augmente que dans les académies de Montpellier, Nice et Strasbourg. Elle enregistre, en revanche, des reculs très sensibles dans les académies de Poitiers, Clermont-Ferrand (- 19 points), Nantes (- 18 points) et Orléans-Tours (- 17 points).

# Des mouvements migratoires, d'ampleur variable selon les régions

12 % des nouveaux bacheliers poursuivant un cursus universitaire le font dans une autre académie que celle où ils résident, en 2003 comme en 1993. Les académies de Lille et d'Ile-de-France continuent de retenir très fortement leurs bacheliers : moins de 3 % s'inscrivent dans une université extérieure. Le maintien dans l'académie de résidence dépasse également la moyenne nationale (88 %) à Rennes, Strasbourg, Lyon, Nancy-Metz, Toulouse et Aix-Marseille, à l'inverse de la Corse et d'Amiens, où plus de 30 % des bacheliers qui entrent à l'université choisissent de le faire dans une autre académie.

Le classement des académies selon ce « taux de rétention » ne varie guère en dix ans. La Corse et Amiens, académies qui retenaient le moins leurs nouveaux bacheliers, voient cependant leur taux s'améliorer un peu, tandis que les universités de Paris et de sa région conservent une forte attractivité, qui pèse sur les académies limitrophes.

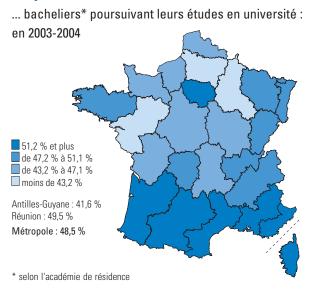
### Les universités de Lyon, Toulouse, Montpellier Strasbourg et Aix-Marseille les plus attractives

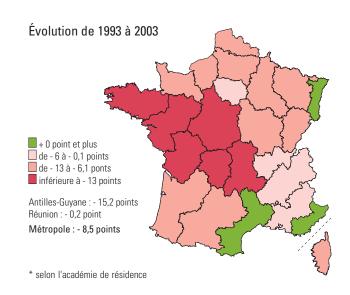
En contrepartie des bacheliers qui la quittent pour poursuivre des études universitaires, chaque académie reçoit dans ses universités des bacheliers venus de l'extérieur. La différence entre ces flux d'entrées et de sorties, rapportée aux effectifs académiques de bacheliers poursuivant des études universitaires, permet d'apprécier l'importance du solde migratoire, et le degré d'attractivité d'une académie. Fortement négatif en Corse (- 37 %), aux Antilles-Guyane (- 27 %) et à Amiens (- 26 %), le solde est au contraire positif à Lyon (+ 22,5 %), Toulouse (+ 17 %), Montpellier et Strasbourg (+ 10 %).

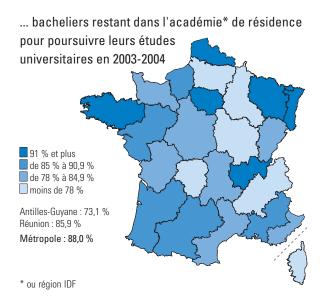
En 10 ans, les soldes migratoires académiques ont pu connaître des variations sensibles. Ils progressent assez nettement, à la fois dans des académies comme celle de Toulouse, encore plus attractive qu'en 1993, d'Amiens, toujours déficitaire mais dans une moindre mesure, ou de Nancy-Metz qui inverse le solde en sa faveur. Tandis que les universités d'Ile-de-France restent globalement attractives, mais un peu moins qu'en 1993 (elles accueillaient 15 % des bacheliers changeant d'académie, contre seulement 11 % en 2003), la baisse d'attractivité apparaît beaucoup plus prononcée pour l'académie de Strasbourg, dont les universités présentaient en 1993 le taux de solde migratoire le plus important.

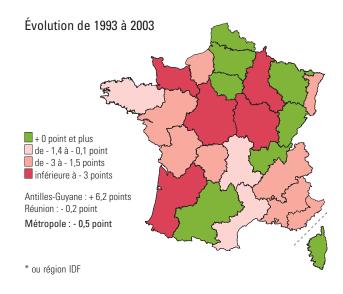
# poursuites d'études en université

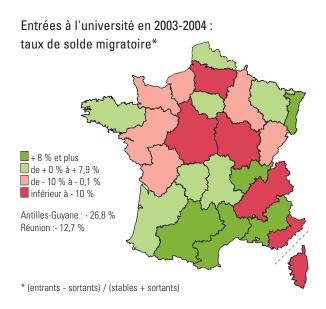
### Proportions de...

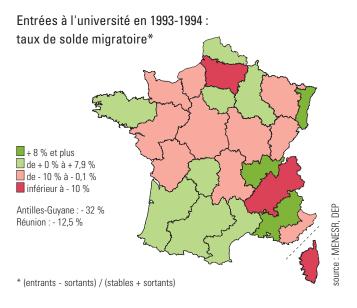












## Les filles, plus souvent bachelières que les garçons

Mettant à profit leurs meilleurs acquis scolaires, les filles, qui constituent 49 % de la population adolescente, devancent les garçons parmi les effectifs de lycéens, de bacheliers, comme au sein de la population étudiante. Les résultats de la session 2003 confirment la présence majoritaire des filles parmi les bacheliers (54,2 % des 502 670 lauréats), particulièrement dans les séries générales (59,2 % des 268 330 admis).

Pour apprécier plus précisément ces différences entre filles et garçons, et leurs nuances académiques, on peut examiner quelles sont leurs chances respectives d'obtenir le baccalauréat (62,7 % en moyenne), et leur choix respectifs d'orientation (53 % des bacheliers sont lauréats de l'enseignement général, dont la moitié sont admis en série S).

### Trois quarts des filles bachelières en Bretagne et dans le Massif central, et seulement la moitié des garçons en Picardie

Treize points séparent en moyenne les filles des garçons (69 % contre 56 %, en 2003), l'écart étant essentiellement le fait de l'enseignement général. Mais les disparités géographiques de réussite scolaire et d'obtention du baccalauréat (cf. indicateur 28) contribuent à creuser les différences entre situations extrêmes, 25 points séparant ainsi les filles des académies de Rennes (77 % de bachelières), Limoges ou Clermont-Ferrand (73 %), des garçons de l'académie d'Amiens (49,5 % de bacheliers). Deux académies se signalent par une situation particulière : à Paris, qui bénéficie d'une structure sociale plus favorable à la parité, l'avance des filles est réduite (8 points), alors que c'est l'inverse en Corse où l'écart, maximal, atteint 28 points.

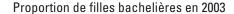
# L'enseignement général : un « choix » bien plus fréquent pour les filles de Paris ou Nice...

L'avantage des filles se concentre sur les séries générales, tandis qu'elles sont minoritaires parmi les bacheliers professionnels, singulièrement dans les spécialités industrielles ou de production. Cette situation connaît elle aussi des nuances académiques sensibles. Les séries générales regroupent en moyenne 58 % des bachelières, et 47,5 % des bachelières, les proportions atteignant 69 % parmi les bachelières parisiennes, loin devant celles de Nice (62,6 %), contre seulement 41 % parmi les bacheliers limousins et 43 % pour ceux de Besançon, Caen, Lille ou Nancy-Metz. Cet échelonnement de situations académiques, différemment ordonnées d'ailleurs pour les garçons ou les filles, aboutit au total à des écarts importants, supérieurs à 20 points entre valeurs extrêmes.

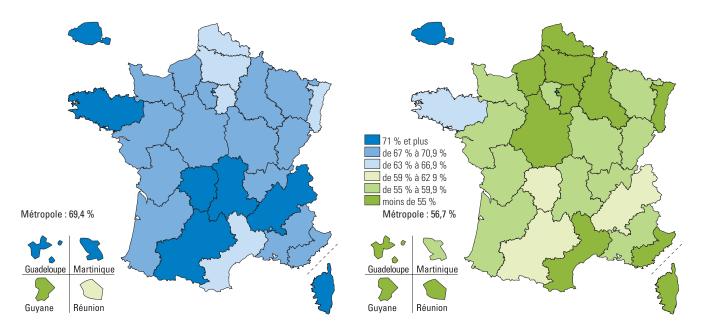
### ... que pour les garçons de Limoges ou Lille

Malgré leur meilleure réussite scolaire et leur avantage marqué dans l'enseignement général, on sait aussi que les filles éprouvent plus de réticences à s'engager dans les filières les plus sélectives et recherchées, et qu'elles sont toujours minoritaires en série S. Si 27 % des bachelières de l'enseignement général sont admises en série L, contre seulement 8 % des garçons, la situation est inverse en série S, qui regoupe deux tiers des bacheliers généraux, contre moins de 40 % des bachelières. Le poids de cette série dépasse 70 % pour les garçons de Limoges ou Strasbourg, pour seulement 37 % des filles d'Amiens, Créteil, Poitiers ou Rouen.

# scolarisation des filles et des garcons

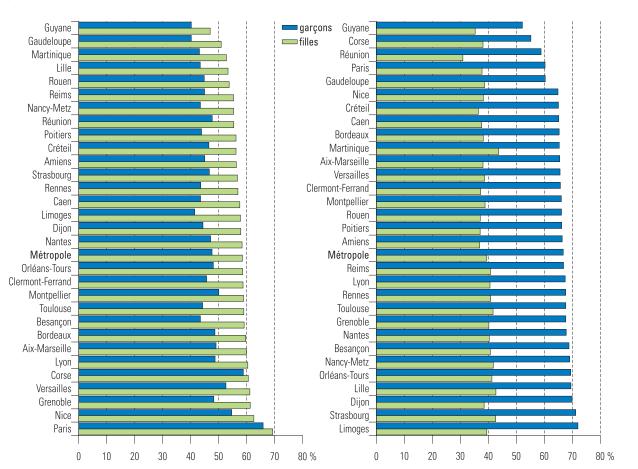






### Part du baccalauréat général parmi les bachelières et les bacheliers

### Part du bac S parmi les bacheliers et bachelières de l'enseignement général



source: MENESR, DEP

L'apprentissage est une formation initiale sous contrat de travail particulier, alternant formation et emploi. Il donne à des jeunes, âgés de 16 à 25 ans (sauf dérogation), ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle. Cette dernière est sanctionnée par un diplôme national de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré ou du supérieur ou par un titre ou un diplôme enregistré au Répertoire national de certification professionnelle. La durée de la formation varie de un à trois ans.

### L'apprentissage en forte progression jusqu'en 2000...

L'apprentissage a connu au cours des années 1990 un développement important, d'autant plus significatif qu'il concernait une population en régression démographique. En dix ans, ses effectifs ont progressé de plus de moitié. Depuis 2000, le nombre d'apprentis tend toutefois à se stabiliser, voire à diminuer légèrement. En effet, malgré la reprise démographique, la baisse d'effectifs au niveau V de formation (CAP, BEP) n'est plus compensée par la hausse des niveaux IV et plus.

# ... concerne une part plus importante des jeunes de 16 à 25 ans

Entre 1995 et 2003<sup>1</sup>, le nombre global d'apprentis a augmenté de 23,1 %. En 2003, ils représentent 4,5 % de la population en âge d'être en apprentissage, c'est-à-dire des 16-25 ans, contre seulement 3,6 % en 1995.

Toutes les académies accueillent plus de jeunes en apprentissage en 2003 qu'en 1995, mais l'amplitude de variation est grande. Pour une moyenne nationale de + 0,9 point, la hausse va de 0,3 point en Corse et 0,4 point à Limoges, Montpellier et Strasbourg, à 1,8 point à Nantes, dans une région qui mène depuis de nombreuses années une politique en faveur du développement de l'apprentissage.

### Une implantation et des évolutions variables selon les académies

Le poids et l'évolution de l'apprentissage dépendent des politiques régionales, de l'activité économique locale, des besoins de main-d'œuvre de certains secteurs. Ainsi, certaines académies ont depuis longtemps orienté leur politique en faveur de l'apprentissage : il est traditionnellement développé en Alsace et dans des académies comme Nantes, Poitiers, ou Rouen dotées d'un fort réseau d'entreprises artisanales, ou du Nord-Est comme Besançon et Dijon. À l'inverse, il reste nettement moins implanté dans d'autres académies, comme celle de Lille. En Ile-de-France, l'académie de Paris se distingue par une proportion d'apprentis assez importante, même aux niveaux de formation les plus bas. Toutefois, les académies de Créteil et Versailles enregistrent depuis 1995 de fortes progressions de leur nombre d'apprentis, comme celles de Grenoble, Lyon et Aix-Marseille.

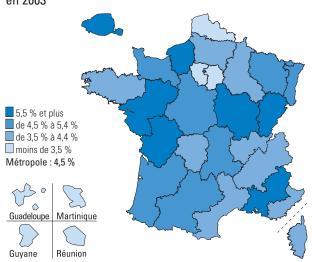
# Le développement des formations de niveau supérieur

Bien qu'encore minoritaires en nombre, ce sont les formations par apprentissage de niveau supérieur, III et plus, qui enregistrent depuis 1995 la hausse la plus importante. Leurs effectifs ont presque triplé, tandis que les formations de niveau V sont en léger recul, sauf dans le Nord et l'Est de la France. L'apprentissage offre ainsi un nombre de formations de plus en plus important, conduisant depuis 1987 à tous les niveaux de diplômes (BTS, ingénieurs, DESS, etc.). Ces formations supérieures regroupent maintenant plus de 16 % de l'ensemble des apprentis (59 000 sur un total de 361 000), contre moins de 7 % en 1995, leur part atteignant un quart à Lyon et dépassant 30 % en lle-de-France.

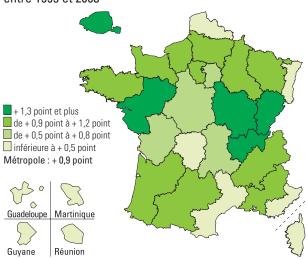
<sup>1.</sup> Les données présentées dans cet indicateur sont issues de l'enquête 51 sur les centres de formation d'apprentis, rénovée en 1995, en devenant commune aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture.

# enoble de l'apprentissage

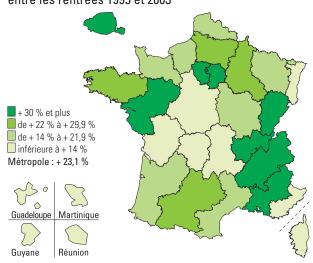
Part de l'apprentissage chez les 16-25 ans en 2003



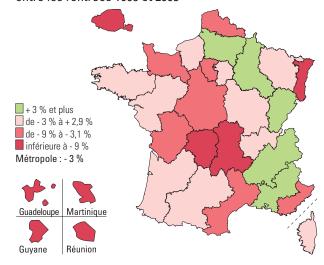
Évolution de la part des apprentis chez les 16-25 ans entre 1995 et 2003



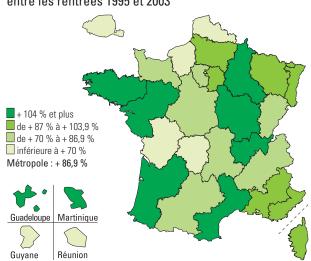
Évolution des effectifs d'apprentis entre les rentrées 1995 et 2003



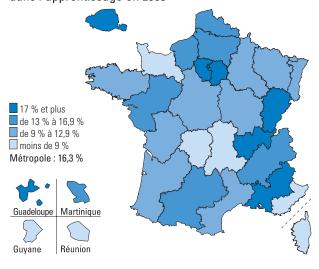
Évolution des effectifs d'apprentis de niveau V entre les rentrées 1995 et 2003



Évolution des effectifs d'apprentis de niveau IV entre les rentrées 1995 et 2003



Poids des formations supérieures (niveaux III, II et I) dans l'apprentissage en 2003



source: MENESR, DEP